Cadre du mémoire technique et achat responsable

Procédure

Le marché public est passé selon la procédure d’appel d’offres ouvert, en application des articles L. 2120-1, L. 2124-2 de l’ordonnance n°2018-1074 du 26 novembre 2018 modifiée portant partie législative du code de la commande publique et des articles R. 2124-2 et R.2161-2 à R.2161-5 du décret n°2018-1075 du 3 décembre 2018 modifié portant partie réglementaire du code de la commande publique.

Maître de l’ouvrage

Etat – Ministère des Armées

Conducteur d’opération

Service d’infrastructure de la Défense

Objet du marché

DGN - MONTFERRAT (83) - Camp de Canjuers

Marché de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation du bâtiment 006

Numéro de projet

ESID : 25-013

N° DAF : 2025 000067

**Projet COSI n° 449-177**

Le mémoire technique et achat responsable est un document qui présente l’offre technique du soumissionnaire répondant à l’ensemble des exigences du CCTP. Le présent document fournit le **cadre qui doit être utilisé obligatoirement** pour la remise de l’offre. Si le candidat le juge nécessaire, il pourra compléter ce cadre en fournissant des informations supplémentaires en annexe.

Les éléments demandés ci-après devront-être explicités de façon complète, précise et concise.

Les réponses devront concerner spécifiquement le présent marché et ne sauraient rester « génériques » ou générales.

Les documents d’ordre général ne concernant pas directement le présent marché seront consultés à titre informatif mais ne seront pas pris en compte dans la notation de la qualité technique de l’offre.

# valeur technique – noté sur 35 points

## Organisation de l’équipe de MOE (15 points)

1.1.1 La composition nominative de l’équipe prévue pour l’exécution de l’ensemble des prestations : Les qualifications, compétences et expériences dans le domaine de chaque personne dédiée au projet, pourcentage de son plan de charge dédié au présent marché. (5 points)

1.1.2 L’organisation, la répartition, et le nombre d’heures de l’ensemble de l’équipe dédiée au projet répartis sur chacune des phases du projet. (10 points)

Le candidat indiquera les effectifs alloués au projet par phase. Les effectifs proposés devront être suffisants au regard de l’opération, des études nécessaires et des délais imposés.

……

## Notice technique (20 points)

Le candidat devra dans cette notice :

1.2.1 Fournir une note technique détaillant les principales difficultés pour ce type d’opération, sa façon de les aborder, et d’y apporter des réponses. (10 points)

1.2.2 Gestion des travaux de la réhabilitation. (5 points)

1.2.3 Gestion du respect des règles de sécurité en phase travaux. (5 points)

……

# Achat résponsable – noté sur 5 points

## Performance / protection de l’environnement (3 points)

Le candidat décrira :

- Sa méthodologie pour la mise en œuvre des dispositions favorisant le réemploi de matériels dont l’état est considéré satisfaisant, dans une démarche d’économie circulaire.

- Les mesures qu’il mettra en œuvre pour répondre aux enjeux environnementaux et réduire l’empreinte carbone lors de l’exécution des marchés de travaux découlant du présent marché.

……

## Disposition sociales spécifiques (2 points)

Le candidat décrira s’il a mis en place des démarches visant à l’égalité professionnelle femmes hommes, à l’insertion des personnes éloignées de l’emploi ou en situation de handicap et/ou une labellisation « Relations fournisseurs et Achats Responsables »

……